

CONSULTATION PUBLIQUE

9 mai 2024





SAINTE AGATHE DES AMONTS

Projet de règlement 2024-M-352-1 - règlement modifiant le comité de démolition



RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-352-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-352 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Ce projet de règlement vise à:

• Ajouter une exception à l'article 6.2.1 afin d'inclure un immeuble destiné à la réalisation d'un projet relatif à de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin de protection

Zone concernée:

L'ensemble du territoire de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est concerné par ce projet de règlement.

Questions?



50, RUE SAINT-JOSEPH, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS QC J8C 1M9 T. 819 326-4595 F. 819 326-5784 INFO@VSADM.CA